

PODCAST 226

Date d'envoi : lundi 46 à 5 :00

Titre : Télé médecine bucco-dentaire

Pour écouter

LE PODCAST

« Télé médecine bucco-dentaire »

C'est ici

Dans la vie on devrait prendre les choses à cœur, mais pas tant que ça !

Docteur détends toi et souviens toi pourquoi tu as choisi ce beau métier.

Bienvenue dans le 226^e audio du défi des 365 jours que je t'offre avec le soutien de NatureBio Dental, le mouvement qui unit les chirurgiens-dentistes, les médecins et praticiens de santé ainsi que des patients motivés pour remettre la santé bucco-dentaire au cœur de la santé.

Le but : Aimer la vie qui nous a été donnée.

Je voudrais te parler aujourd'hui du développement de la télé médecine bucco-dentaire.

C'est en avril 2014 que le Dr Nicolas GIRAUDEAU du CHU de Montpellier a dirigé le projet et réalisé le premier acte de télé médecine entre un EHPAD et le CHU de Montpellier. 800 actes ont été effectués dans le cadre de cette expérimentation pendant un peu plus d'un an. C'est ainsi que la Société I.Dentech a vu le jour.

Aujourd'hui, en 2020, plus de 8 000 diagnostics ont été réalisés dans les EHPAD, les foyers d'accueil médicalisés ou dans les établissements pour personnes avec perte d'autonomie de handicap physique ou psychique. Dans le principe, on enregistre des images avec une caméra intra orale qui sont analysées à posteriori par un chirurgien-dentiste. L'objectif de cette télé consultation est que le chirurgien-dentiste qui analyse les données puisse organiser la prise en charge des patients.

Des études comparatives faites en 2015 ont montré une qualité de diagnostic avec la caméra utilisée équivalente à celle qui est mise en œuvre en médecine bucco-dentaire classique. La fluorescence permet de diagnostiquer les caries et les inflammations gingivales. L'œil du praticien est toujours présent à travers l'examen des images sur l'ordinateur, mais l'image de la fluorescence va donner des informations suffisantes pour compenser l'absence de contact physique entre le patient et le dentiste. En effet, la qualité de prise en charge ne doit pas être diminuée par la télé médecine.

Un professionnel de santé doit être préalablement formé à l'utilisation de ce dispositif médical, formé aux bases de l'odontologie et surtout il doit connaître et côtoyer au quotidien le patient ou le résident. Celui-ci va donc être plus enclin à accepter un examen bucco-dentaire, s'il est effectué au moment le plus propice dans la journée. Une personne par établissement peut être formée à l'utilisation du dispositif de télé médecine, elle peut être une infirmière ou une aide-soignante, une personne qui a les compétences et la capacité réglementaire à réaliser cet acte et à enregistrer toutes les informations qui vont être nécessaires au chirurgien-dentiste. Pour les résidences de personnes âgées, une seule personne peut être formée et passer dans plusieurs établissements alors que chez les personnes en situation de handicap, il est préférable que le personnel soit celui de la structure.

Une fois que les images sont enregistrées, elles sont réceptionnées par les chirurgiens-dentistes, une analyse des données par télé médecine avec ce système va prendre en moyenne environ 8mn au praticien. C'est un gain de temps énorme surtout lorsqu'il s'agit de patients en situation de handicap ou de dépendance.

Une fois que l'examen est exécuté, le praticien peut réaliser le devis et le plan de traitement pour organiser le déplacement de la personne au cabinet dentaire de manière optimale. Les personnes des établissements formées à l'enregistrement de ces données pourraient également être formées à la prévention bucco-dentaire pour accompagner les personnes dans l'amélioration de leur brossage.

En lien avec les recommandations du Ministère de la Santé, il faudrait faire un bilan dentaire à l'entrée en structure médico-sociale et le répéter de façon régulière. En raison de la vitesse de dégradation des structures dentaires chez les personnes dépendantes, un contrôle dentaire avec un détartrage serait nécessaire tous les 4 mois, d'abord parce que l'hygiène est de plus en plus difficile, l'alimentation est parfois de plus en plus sucrée et malgré tout, même si elles ne peuvent pas l'exprimer, les personnes placées en EHPAD ou en structures médico-sociales se sentent dépossédées de leur territoire. Ce qui les met en stress et en déminéralisation. Il est rare, également, dans ses structures, que les personnes soient supplémentées en vitamines et multi minéraux.

Former les aides-soignantes à la santé bucco-dentaire devrait être une priorité. La télé consultation bucco-dentaire peut vraiment être une aide avec une réelle valeur ajoutée pour améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées et dépendantes et celles en situation de handicap. Une gestion au niveau national du relevé des données et un travail de collaboration soit directe avec les chirurgiens-dentistes locaux, soit directement avec le chirurgien-dentiste du patient, permettrait une meilleure prise en charge. Peut-être que l'on pourrait créer des cabinets d'odontologie gériatrique comme on voit aujourd'hui des cabinets de pédodontie.

Je te souhaite une belle journée et je te dis à demain, naturellement !